

Gestion et avantages collectifs

Vous faites partie de la solution!

La Municipalité a l'obligation de diminuer l'apport des eaux pluviales à sa station d'épuration des eaux usées pour se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement.

Un drainage efficace des eaux pluviales qui s'écoulent sur les terrains privés fait partie de la solution. La Municipalité vous accompagne dans la mise en place des bonnes pratiques afin de diminuer les charges environnementales et fiscales générées par la mauvaise gestion des eaux pluviales.

La réduction de l'apport des eaux pluviales dans le système d'égout sanitaire municipal assure l'efficacité des infrastructures et évite les débordements d'eaux usées.

Le simple fait de bien gérer vos eaux pluviales sur votre terrain protège nos cours d'eau, atténue les risques d'inondation et surtout réduit les dépenses liées au traitement des eaux à notre station d'épuration.



Définitions

Réseau d'égout pluvial

Le réseau d'égout pluvial est conçu pour recevoir exclusivement les eaux de ruissellement comme la pluie et la fonte de neige.

Réseau d'égout sanitaire

Le réseau d'égout sanitaire recueille les eaux usées provenant des lavabos, toilettes, douches, bains, lave-vaisselles, laveuses et autres et les achemine vers la station d'épuration des eaux.

Eaux pluviales

Nom donné à l'eau de pluie, interceptée ou récupérée par une surface construite ou naturelle.

Puit de percolation

Un puit percolant, aussi appelé puit absorbant, est un trou creusé dans le sol et rempli de pierre net qui sert à recueillir les eaux pluviales. Il est facile à aménager et favorise la bonne gestion de l'eau sur un terrain.

Drain de fondation

Communément appelé « drain français » ou « tuyau de drainage », le drain de fondation est une tuyauterie installée sous terre autour d'un bâtiment. Il sert à intercepter les eaux souterraines et à les évacuer vers un système de drainage (fossé, puits absorbant) ou l'égout pluvial mais ne doit en aucun cas être dirigé vers le réseau d'égout sanitaire municipal.

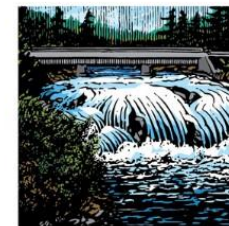
Besoin d'aide ou de renseignements complémentaires?

(418) 449-2771 poste 2229

hoteldeville@villededisraeli.com

EAUX PLUVIALES

*Ensemble
diminuons les charges
environnementales
et fiscales*



Disraeli

Vos gouttières sont-elle conformes?

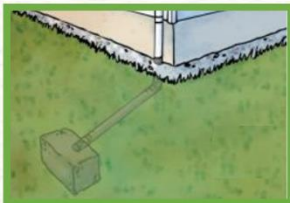
Gouttières CONFORMES

Une gouttière conforme évacue l'eau de pluie en surface sur le terrain de la propriété à une distance raisonnable du bâtiment, à l'intérieur des limites de la propriété.

Sauf pour les résidences raccordées à un réseau d'égout pluvial.

Voici 4 possibilités qui s'offrent à vous

1. Un puits percolant



2. La pelouse, une haie ou une plate-bande à l'aide d'un déflecteur

*se déversant sur un sol perméable



3. Un jardin



4. Un baril récupérateur d'eau de pluie avec trop-plein

*Le trop-plein du baril doit être placé à au moins 1.5 mètre de la résidence.



Gouttières NON-CONFORMES

Une gouttière non conforme est une gouttière raccordée au drain de fondation ou qui permet à l'eau de pluie de se diriger directement ou indirectement dans le réseau d'égout sanitaire municipal.

Exemples fréquents :

1. Branchement direct au drain de fondation.
2. Évacuation de l'eau sur une entrée imperméable.



Impact des rejets non-conformes

Surcharge à l'usine d'épuration et impact financier

- Débordements des eaux usées vers les cours d'eau au printemps et lors de fortes pluies.
- Surplus des dépenses de fonctionnement reliés au traitement inutile des eaux propres à l'usine de traitement des eaux usées (électricité, équipements, etc.).

Menaces à votre propriété

- Risques de refoulement d'égout dans le sous-sol.
- Risques de surcharges du drain de fondation provoquant l'inondation, l'infiltration d'eau et l'apparition de moisissures dans le sous-sol.

Nuisances environnementales

- Pollution et dégradation du lac Aylmer et des cours d'eau en aval.
- Érosion des berges provoquée par le transport des sédiments, le courant et le niveau des eaux lors de fortes pluies.

Comment faire votre part dès maintenant...

✓ Assurez-vous que le drain de fondation (drain français) dirige l'eau vers un système de drainage (fossé, puits absorbant) ou le réseau d'égout pluvial pour les rues desservies. Le drain de fondation ne doit pas être raccordé à l'égout sanitaire municipal.

✓ Assurez-vous que votre pompe d'assèchement de sous-sol rejette l'eau à l'extérieur sur le terrain à une distance raisonnable des fondations. Elle ne doit pas être raccordée à l'égout sanitaire municipal.

✓ Assurez-vous que l'eau provenant de vos gouttières ou tout tuyau de descente pluviale ne soit pas déversée dans le réseau d'égout sanitaire municipal.

✓ Si vous effectuez des travaux de construction, assurez-vous d'appliquer des mesures adéquates de contrôle de l'érosion pour ne pas déverser des sédiments ou des eaux souillées dans le réseau d'égout sanitaire municipal.

Il est interdit de diriger l'eau provenant d'une pompe d'assèchement de sous-sol vers le réseau d'égout sanitaire municipal.

Ce feuillet est à titre informatif, il ne peut venir en opposition ou ne peut remplacer le règlement municipal en vigueur

Notez que des inspections seront faites cet été et des amendes imposées l'an prochain.